



HAUTE ÉCOLE DE LA VILLE DE LIÈGE

CATEGORIE PEDAGOGIQUE

Contrat de formation année académique 2011-2012

<i>Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant</i>	
Volume horaire : 30h	Code cours : B383
Crédits ECTS : 2	Période : quad. I/II
	Département : primaire
	Année d'études : troisième

Prérequis :

Compétence(s) développée(s) :

Etre informé sur son rôle au sein de l'institution scolaire et exercer la profession telle qu'elle est définie par les textes légaux de référence ;
Développer les compétences relationnelles liées aux exigences de la profession ;
Mesurer les enjeux éthiques liés à sa pratique quotidienne ;
Travailler en équipe au sein de l'école ;
Porter un regard réflexif sur sa pratique et organiser sa formation continuée.

Ressources :

→ Savoirs :

- cerner ce qu'est "être enseignant" aujourd'hui dans les différents aspects de sa fonction et de ses relations professionnelles en référence au cadre légal préexistant (Décret Missions, projets éducatifs, pédagogiques, d'établissement, ...) ;
- prendre connaissance d'un code de déontologie (De Longhi, 2002) et participer à l'adaptation de ce cadre global de référence en définissant des principes qui vont guider l'action pédagogique au quotidien en lien avec le Serment de Socrate ;
- développer une conscience des stéréotypes et préjugés sur la fonction enseignante ;
- définir les droits et devoirs de l'enseignant ;

→ Savoir-faire :

- détecter, situer et comprendre, chez soi et chez l'élève, des caractéristiques de personnalité telles que la confiance en soi, le besoin de reconnaissance, la motivation, le sens du pouvoir et de l'autorité, le respect de soi et des autres.
- construire à partir de récits vécus, d'études de cas, un code éthique qui exprime à la fois des valeurs collectives de la profession et des valeurs personnelles
- valoriser des acquis personnels, de personnaliser sa formation (repérer des lacunes personnelles, valoriser des acquis antérieurs ou des points forts...)

→ Savoir-être :

- prendre conscience de ses attentes, besoins, acquis et faiblesses en pratiquant l'analyse réflexive ;
- définir son rôle en tant qu'acteur social dans l'institution scolaire.

Méthodes d'enseignement et tâches d'apprentissage :

Individuellement, en groupe et/ou collectivement :

- approche active par des recherches, des moments d'analyse et de synthèse ;
- analyse réflexive de pratiques, de documents écrits, audio-visuels, ...
- invitation, rencontre de personnes-ressources ;
- ...

Aide à la réussite :

- évaluation formative intégrée aux apprentissages ;
- accompagnement individualisé à la demande de l'étudiant ou à l'initiative de l'enseignant.

Evaluation :

évaluation certificative sur base :

- de la présentation d'un dossier personnel écrit (70% de la note finale) reprenant les choix, l'explication, la justification et l'illustration des principes d'action que l'étudiant a choisi de privilégier ;
- d'un examen oral portant sur l'analyse du dossier écrit et les notions théoriques abordées (30% de la note finale).

La qualité de l'expression (orale et écrite) est prise en considération dans la note finale attribuée, à concurrence de 10%..

Matériel :

- Le décret "Missions" ;
- Petit guide du jeune enseignant édité par la Communauté française (2003) ;
- Vade-mecum de l'enseignement fondamental de la Ville de Liège.

Bibliographie :

Beckers, J. (2007). *Compétences et identités professionnelles*. Bruxelles: De Boeck.

De Longhi, G. (2002). *Pour une déontologie de l'enseignement*. Paris: ESF Editions.

Perrenoud, P. (2002). *L'enseignement n'est plus ce qu'il était*. Résonances, 6.

Prairiart, E. (2005). *De la déontologie enseignante*. Paris: Presses Universitaires de France.

Salomé, J. (1995). *Charte de vie relationnelle à l'école*. Paris: Albin Michel.

Projets interdisciplinaires : /

Langue d'enseignement : français.